

PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

RS07

2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les obligations réglementaires qui régissent les principaux risques vis-à-vis des salariés et de l'environnement • Identifier les risques et mettre en place les moyens de prévention • Mieux situer la fonction prévention dans l'entreprise et le cadre réglementaire

Profil Stagiaire(s)

cette formation Sécurité s'adresse aux cadres et agents de maîtrise, membres de la CSSCT, managers, toute personne ayant une fonction de prévention des risques dans l'entreprise

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil animateur(s)

cette formation est animée par un consultant en sécurité

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr



PROGRAMME

Les principes généraux de la prévention

Le cycle de gestion de la prévention et les outils de la sécurité (analyse des risques, visite de sécurité, etc.)

Evaluer les risques opérationnels

Les aspects juridiques et réglementaires

L'identification des risques : les risques majeurs, la détection des risques dans l'entreprise

Les entreprises extérieures et intérimaires : réglementation et précautions particulières

L'article L 4121-3 du Code du travail : l'obligation de création d'un Document Unique

Les principes de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés

Mettre en place une démarche pour faire diminuer le nombre d'accidents du travail et améliorer le climat social

Les Accidents du Travail (AT)

Divers types d'AT

Paramètres et indicateurs

AT et arbre des faits

AT et coût

Facteurs de risque

Le plan de prévention

Origine réglementaire

Participants et informations

Contenu

La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Réglementation

Les différents intervenants

L'inspection du travail

La médecine du travail

La CARSAT

Le chef d'entreprise et le règlement intérieur

Les organismes de contrôle

La CSSCT

Moyens d'action accrus, contrôle et missions

PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

RS07

2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Fonctionnement et moyens
Mise en place

Connaître les risques et responsabilités de chacun dans l'entreprise

Les principes de responsabilité civile, pénale, responsabilités de l'entreprise, des personnes physiques

Les principales catégories d'infractions, la notion de faute, d'imprudance, de mise en danger de la vie d'autrui, la faute inexcusable

Les règles de responsabilité : le mécanisme de poursuite

La délégation de pouvoirs (portée et limite)

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.